

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°37 du 2 octobre 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant institution d'une régie de recettes auprès de l'établissement administratif et technique du service des essences des armées pour le compte de commerce « approvisionnement des armées en produits pétroliers ».

Du 2 septembre 2009

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ portant institution d'une régie de recettes auprès de l'établissement administratif et technique du service des essences des armées pour le compte de commerce « approvisionnement des armées en produits pétroliers ».

Du 2 septembre 2009

NOR D E F F 0 9 2 0 5 7 8 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 410.2.1

Référence de publication : JO n° 209 du 10 septembre 2009, texte n° 17 ; signalé au BOC 37/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.